



Daniel Reynier
Président section de Savoie

Aux membres du club santé seniors
de l'antenne de Chambéry

Chère adhérente, cher adhérent, membre du club santé senior de MGEN Savoie,

Depuis le 13 mars 2020, toutes les activités en intérieur du club santé seniors sont suspendues en raison de l'épidémie de coronavirus.

Le virus circule toujours activement et les consignes sanitaires après un allègement cet été deviennent de plus en plus restrictives.

Malgré ce contexte morose, j'ai le plaisir de vous annoncer que les activités, en intérieur, pourront reprendre à partir du 13 octobre, sous conditions.

Lors du comité de gestion extraordinaire du club, avec les responsables des différentes activités, nous avons défini précisément les modalités de reprise qui devront être strictement respectées. Les voici :

- Il appartient à chacune et chacun de faire preuve de responsabilité en appliquant les gestes barrières.
- Afin de permettre une désinfection totale des locaux, et pour tenir compte du surcoût, les activités n'auront lieu qu'un jour par semaine : le mardi.
- Compte-tenu de la taille des locaux, seules la salle « bridge » et la salle « évolution » accueilleront des activités : 12 personnes maximum dans la salle « bridge » et 11 personnes maximum dans la salle « évolution » (en fonction de leur surface respective).
- Une activité se tiendra dans chaque salle le matin (9h-12h) et une activité l'après-midi (14h-17h), soit 4 activités chaque mardi.
- Une rotation des ateliers sera donc mise en place afin de permettre à chaque activité de reprendre, une fois toutes les 3 semaines environ. Pour connaître la date précise de reprise de votre activité, prenez contact avec le responsable de l'activité.
- Le port du masque sera obligatoire, recouvrant la bouche et le nez.
- Une feuille de présence sera tenue par chaque responsable d'activité (modèle fourni) et archivée pendant 15 jours. Ceci afin de pouvoir remonter les éventuelles chaînes de contamination.
- Les activités de prêt de livres ne peuvent reprendre (exiguïté du local, problème de désinfection des livres...).
- En fin de matinée, il appartiendra à chaque atelier de procéder à l'aération des locaux pendant au moins un quart d'heure ainsi qu'à la désinfection de toutes les surfaces de contact avec les lingettes désinfectantes fournies.

- Pour toutes les activités nécessitant des échanges entre personnes (jeu de cartes par exemple) l'usage fréquent de gel hydroalcoolique est préconisé de même que la désinfection du matériel (jetons, stylos...).
- Afin de limiter les croisements de population, deux portes d'entrée distinctes seront utilisées. Les permanences du bureau restent suspendues.

Ces mesures exceptionnelles sont dictées par des raisons sanitaires et peuvent être amenées à évoluer. Elles restent tributaires des décisions gouvernementales ou préfectorales qui seraient plus restrictives.

Je vous rappelle en revanche que toutes les activités de plein air sont autorisées sous réserve de limiter la taille des groupes à 10 personnes au maximum.

Profitez-donc au mieux de ces différentes opportunités tout en prenant soin de vous...et des autres !

Veillez croire, chère adhérente, cher adhérent, en mon dévouement mutualiste.



Daniel REYNIER

Fait à Chambéry, le 7 octobre 2020